

Intervention d'Olivier Wieviorka

Olivier Wieviorka

Citer ce document / Cite this document :

Wieviorka Olivier. Intervention d'Olivier Wieviorka. In: La Gazette des archives, n°225, 2012. Archives et archivistes sous le regard de l'historien et La loi sur les archives de 2008 et ses conséquences. pp. 7-12;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_225_1_4877

Document généré le 15/03/2017

Évoquer les relations que l'historien entretient avec les archives, voire avec les archivistes, et ce dans une revue de la profession représente un défi redoutable. Deux écueils, de fait, affleurent : la banalité d'une part – le sujet constituant un pont-aux-ânes des chercheurs – et l'ego-histoire dont l'intérêt, à dire vrai, me paraît limité. Risquons cependant ce pari, en s'appuyant, il va sans dire, sur les expériences passées.

Qu'attend l'historien des archives ?

Sans prétendre parler au nom de la profession, on peut admettre que le chercheur espère avant tout éclairer d'un jour neuf le passé. Certes, l'historien peut apporter un éclairage inédit en s'appuyant sur l'amplitude de sa culture et la fertilité de son intelligence. Pour prendre un exemple canonique, René Rémond, auteur des *Droites en France*, n'a pas eu recours aux archives pour dégager la genèse des trois droites contemporaines, schéma appelé, on le sait, à une belle postérité car René Rémond fut un grand historien. Cet exemple n'est pas isolé : de nombreux chercheurs peuvent, en mobilisant les ressources de leur talent, proposer une lecture inédite des périodes passées.

Beaucoup d'historiens, pourtant, préfèrent se rendre aux Archives. Ils espèrent, on l'a dit, porter un nouveau regard sur le sujet qu'ils abordent. De ce point de vue, il est absolument vital de s'appuyer sur des archives, inédites de préférence.

Certes, il est toujours possible de relire des archives consultées par ses prédécesseurs, dans la mesure où les grilles d'analyse ont évolué avec le temps.

On ne relira pas Robespierre comme les hommes du XIX^e siècle ; et il est toujours possible, en s'appuyant sur des questionnements inédits, de revisiter une période. Gageons, de ce point de vue, que la lecture des archives soviétique a singulièrement varié depuis 1917. Là où les communistes des années 1930 exaltaient le processus révolutionnaire enclenché par la révolution d'octobre, les enfants de François Furet y verront plutôt la matrice d'un totalitarisme à naître.

Mais la relecture, pour les sujets que je connais, se révèle assez peu féconde. La révolution historiographique provoquée par Robert Paxton a d'abord et avant tout été provoquée par l'exploitation de sources allemandes que ses prédécesseurs avaient en règle générale ignorées. Car c'est bien par l'exploitation de nouveaux fonds que l'historien se distingue : en règle générale en effet, le chercheur constate souvent que le travail effectué par ses collègues a plutôt été bien fait, et il tend plus à s'étonner de la modernité des analyses qu'à flétrir un travail bâclé. L'abondante littérature consacrée au Débarquement confirme par exemple que les ouvrages des historiens officiels américains résistent à l'usure du temps. Quand, en revanche, l'historien complète ou conteste les travaux de ses devanciers, c'est parfois parce que ses interprétations divergent, mais aussi, et peut-être plus souvent, parce que le travail ne s'appuie pas sur la même base documentaire.

Un exemple : ma thèse de doctorat portait sur le mouvement Défense de la France. Or, ce mouvement de résistance situé en zone nord avait été étudié par Marie Granet, qui avait eu accès à toutes les archives privées du mouvement. Philippe Viannay avait en effet très libéralement accordé à la seconde d'Henri Michel l'accès aux papiers privés de son organisation. Or, Marie Granet n'avait absolument pas exploité ces archives, non par paresse, mais parce qu'elle vivait dans un temps où le témoignage oral, sacralisé, valait preuve, en raison notamment de l'aura qui s'attachait aux anciens combattants de l'ombre. Ce tropisme l'avait donc incitée à mener une vaste et belle collecte de témoignages oraux, plutôt qu'à dépouiller des fonds, même lorsqu'ils étaient placés à sa disposition. De même, elle n'était absolument pas intéressée par la sociologie du mouvement. À une époque où, Sartre régnant, l'engagement était considéré comme une pratique naturelle, les motifs de l'engagement ne passionnaient guère la corporation et il fallut attendre les années 1980 pour que cette question soit abordée par les chercheurs. Troisième et dernier point, enfin, la correspondance échangée entre les vétérans et les chefs du mouvement après la guerre n'avait pas retenu l'attention de l'historienne dans la mesure où ces pièces aidaient à comprendre la mémoire du mouvement. Or, avant Pierre Nora et Henry Rousso, ces problématiques n'étaient absolument pas

populaires, situation qui aujourd'hui a bien entendu singulièrement évolué. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur un travail solide, mais de comprendre que les problématiques évoluent en fonction des époques et amènent ici à privilégier telle source, là à ne pas les exploiter.

Au total, la force d'un ouvrage, à de nombreuses exceptions près il est vrai, vient plutôt de la découverte de nouveaux fonds que de la relecture d'anciens. En coût marginal, la seconde opération se révèle nettement plus profitable que la première.

Trouver des fonds nouveaux

Trouver des fonds nouveaux, ceci dit, n'est pas chose aisée et cette exigence confronte l'historien à son impuissance : est-il sûr de proposer une lecture fidèle des événements alors même que certains documents n'ont pas été consultés ? À cette aune, l'historien se sent dans la peau des anciens explorateurs : il arpente de nouvelles terres mais ignore si d'autres espaces n'existent pas, constat qui confirme la fragilité de notre discipline et invite le chercheur à la modestie.

Ces fonds nouveaux, de fait, existent et n'attendent que l'historien pour les dépouiller. Le chercheur bénéficie tout d'abord de la déclassification de certains fonds qui, jadis, lui étaient interdits mais qui désormais lui sont ouverts. Les moissons des dernières années ont été particulièrement riches : ouverture des archives policières qui, dans les années 1980, étaient interdites d'accès ; ouverture des archives présidentielles (de Gaulle notamment) ; retour des fonds de Moscou ; classement des fonds du bureau de la Résistance, etc. Nous vivons, de ce point de vue, une époque passionnante où l'accès aux archives s'est plutôt libéralisé. Dans les années 1980, l'archiviste de la préfecture de police expliquait – en gardant son sérieux – que son service ne conservait aucun document relatif à la Résistance. Ses services sont désormais largement ouverts aux chercheurs étudiant la seconde guerre mondiale et les thésards disposent, le plus souvent, d'une riche documentation. Les historiens travaillant sur mai 68 ont, apparemment, assez facilement accès aux archives de la police, ce qui était impensable dans les années 1980.

L'historien, par ailleurs, peut découvrir des fonds qui dormaient. J'ai eu cette chance, en retrouvant les cartons du Jury d'honneur qui, depuis 50 ans,

végétaient dans les caves du Conseil d'État, où la ténacité de Jean Massot me permit de les exhumer. La prise était bonne, puisque ces dossiers, désormais confiés aux Archives nationales, comprenaient un mémoire en défense et une grande diversité de rapports concernant les parlementaires ayant voté « oui » le 10 juillet 1940. Ces dossiers ont permis, du moins je l'espère, de mieux comprendre les tenants et aboutissants du vote des pleins pouvoirs, et de saisir l'itinéraire ultérieur des sénateurs et des députés. Dans la même veine, la récurrence des allusions aux pertes psychiatriques durant la campagne de Normandie m'ont amené à exhumer les archives médicales relatives au psychoneurosis, thème totalement absent des études portant sur *Overlord* alors que ce fléau posait de graves problèmes aux grands chefs.

Ici, comme souvent, l'empirisme commande. La découverte d'un problème ou d'un enjeu incite à partir à la recherche de fonds, souvent délaissés par les autres chercheurs, qui jettent une lumière crue sur des épisodes que l'on croyait bien connus (le Débarquement par exemple). Mais ces découvertes amènent à la prudence : bien d'autres aspects pourraient être éclairés (par exemple : la place de la religion dans le Débarquement) qui pourraient également renouveler notre connaissance d'un épisode archi-connu ; il faudrait alors documenter les hypothèses de départ en s'appuyant sur des fonds ici encore non dépouillés.

Concluons : les archives m'intéressent plus pour ce qu'elles permettent de découvrir que pour la relecture qu'elles autorisent. Et c'est toujours un plaisir que de les dépouiller. Dans cette quête, les archivistes jouent bien entendu un rôle essentiel.

Les relations entre archivistes et historiens sont-elles faciles ?

La réponse, ici encore, n'est pas évidente. Pour faire appel à de vieux souvenirs, je me souviens d'un temps où le pire côtoyait le meilleur. Le pire : des archivistes plus préoccupés par la conservation que la communication, épouvantés que des historiens puissent accéder à leurs trésors et/ou provoquer le scandale ; le meilleur, des archivistes dévoués et dynamiques. De ce point de vue, Madame Chantal Bonazzi, à la tête de la section du XX^e siècle aux

Archives nationales, a, je le crois, été une très grande dame et a su fort bien insuffler à ses équipes son enthousiasme.

L'archiviste doit surtout être un guide. Dans le passé, plusieurs archivistes ont joué ce rôle, en aidant à comprendre le fonctionnement d'un fonds, mais en attirant surtout l'attention sur des sources ignorées ou négligées. Stéphane Longuet au Service historique de la Défense a par exemple joué un rôle discret et utile, en indiquant à des chercheurs, jeunes ou confirmés, des fonds utiles à leurs recherches, voire en alertant sur le dépôt ou l'ouverture de fonds. L'archiviste peut donc vraiment jouer un rôle dans la définition des champs. C'est d'ailleurs pour cette raison que *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* a tenu à développer une rubrique « Archives » afin d'alerter les collègues français ou étrangers sur l'arrivée de nouvelles mannes.

Rôle également essentiel pour les activités annexes qui sont désormais celles de l'historien, à savoir le conseil ou l'expertise. Les archivistes qui détiennent des photos ou des films sont de plus en plus sollicités et offrent des pistes appréciées. Ne citons ici que l'accueil que réservent l'Inathèque d'une part et l'ECPA-D de l'autre, ce qui ne peut qu'inciter les historiens à s'adresser à ces institutions pour leurs étudiants ou leur activité de conseil.

Les archivistes français ont-ils – et ce sera le mot de la fin – à rougir de la comparaison avec leurs collègues étrangers ? De mon balcon, les archivistes français sont plutôt compétents : ils connaissent fort bien leurs fonds, savent aider et ont une bonne connaissance générale de leurs archives. Sans verser des généralités abusives, il me semble que les archivistes, au Royaume-Uni ou aux États-Unis, sont moins généralistes et moins disponibles pour les chercheurs. Certes, le chercheur est tout à fait sidéré par l'aide qu'il reçoit à la Bibliothèque Eisenhower d'Abilene (Kansas). Parfois, en revanche, il est déçu, peut-être pour deux raisons. D'une part, l'archiviste est rarement au contact du public, ce qui complique la rencontre entre les deux univers ; et la formation des archivistes est peut-être plus spécialisée aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ce ne sont, je le répète, que des impressions que d'autres chercheurs pourront confirmer ou démentir. En revanche – et ceci n'est pas une impression –, le chercheur français ne peut qu'être admiratif devant la qualité du service rendu à l'étranger, qu'il s'agisse du nombre de cartons autorisés, de la rapidité de la livraison, voire du confort des salles de lecture. De ce point de vue, l'accueil réservé n'a rien à voir avec celui de certains centres français. Or, les effets pervers de cette politique se lisent dès à présent : comment encourager nos étudiants à fréquenter les Archives si cette fréquentation ne débouche que sur

l'inefficacité et la perte de temps ? La chute de la fréquentation de certains dépôts – dont les archivistes se plaignent à juste titre – me semble être en partie provoquée par cette dégradation du service plus qu'à des raisons épistémologiques. Espérons que la situation évoluera dans le bon sens – ce qu'historiens et archivistes ne peuvent qu'espérer !

Olivier WIEVIORKA
Professeur à l'École normale supérieure de Cachan,
membre de l'Institut universitaire de France